



RESSOURCES FALCO LTÉE

RAPPORT DE GESTION

**POUR L'EXERCICE
TERMINÉ
LE 30 JUIN 2016**

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités de Ressources Falco Ltée (« Falco » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 devrait être lu en parallèle avec les états financiers audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'une majorité d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont en date du 29 septembre 2016, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	4
District minier de Rouyn-Noranda	4
Gîte Horne 5	5
Secteur du complexe de la mine Horne	9
Activités d'exploration régionale	10
Entente sur les droits de surface	11
Principales informations financières annuelles	11
Résultats d'exploitation	11
Liquidités et sources de financement en capital	12
Flux de trésorerie	13
Description des transactions de financement	14
Développement corporatif	14
Information trimestrielle	15
Résultats du quatrième trimestre	15
Transactions entre les parties liées	16
Obligations contractuelles et engagements	17
Arrangements hors bilan	17
Données sur les actions en circulation	17
Facteurs de risque	17
Risques financiers	23
Contrôles de divulgation de l'information à l'interne	23
Base d'établissement des états financiers	23
Estimations et jugements comptables critiques	23
Instruments financiers	24
Renseignements additionnels	24
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	24
Informations sur la Société	26

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Description de l'entreprise

Ressources Falco ltée (« Falco ») est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux.

Falco est inscrite à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole FPC. La Société est l'un des principaux détenteurs de titres miniers dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient approximativement 74 000 hectares de terrains dans le camp minier de Rouyn-Noranda, incluant quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base.

La Société a été initialement constituée sous le nom de Druk Capital Partners Inc. le 16 mars 2010 en vertu du *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique, à titre de société de capital de démarrage. Le 25 septembre 2012, la Société a changé son nom pour Falco Pacific Resource Group Inc. et est dorénavant inscrite au TSX-V en tant qu'émetteur minier de groupe 2 sous le symbole « FPC ». Le 24 juillet 2014, la Société a changé son nom de Falco Pacific Resource Group Inc. pour Falco Resources Ltd (aussi Ressources Falco ltée), et depuis le 30 juin 2015, la Société poursuit ses activités sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La propriété principale de Falco est le complexe de la mine Horne, hôte de plusieurs anciennes mines, y compris la mine Horne, la plus exceptionnelle du camp qui fut exploitée par Noranda Inc. de 1927 à 1976. Horne a produit environ 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre. Le rapport technique de Falco comprend une mise à jour de l'estimation des ressources minérales conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») en date du 4 mars 2016 pour le gîte Horne 5 qui a établi des ressources indiquées de 5 361 000 oz d'équivalent en or (« oz Éq.Au »), incluant 3 418 232 oz Au contenues dans 58,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,86 g/t Éq.Au (1,82 g/t Au, 15,60 g/t Ag, 0,20 % Cu et 1,00 % Zn) et des ressources présumées de 1 254 000 oz Éq.Au, incluant 854 534 oz Au contenues dans 12,7 millions de tonnes à 3,08 g/t Éq.Au (2,10 g/t Au, 26,26 g/t Ag, 0,22 % Cu et 0,57 % Zn). Une copie de ce rapport est disponible sur SEDAR, au www.sedar.com.

Pour de plus amples détails à propos du projet du gîte polymétallique Horne 5, entièrement détenu par la Société (le « gîte Horne 5 » ou le « projet Horne 5 »), il y a lieu de consulter le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 daté du 4 mars 2016 et intitulé « *Technical Report and Updated Mineral Resource Estimate for the Horne 5 Deposit* » (le « rapport technique ») et le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 daté du 28 avril 2016 et intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project* », tous deux disponibles sur SEDAR (www.sedar.com).

Claude Bernier, directeur de l'exploration (géo., ing.), est la personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 qui a révisé et vérifié le contenu technique du présent rapport de gestion.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Faits saillants

- En janvier 2016, publication d'une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (Règlement 43-101) du gîte Horne 5, avec une augmentation importante des ressources en équivalent en or :
 - Ressources indiquées de 5 361 000 oz Éq.Au; incluant 3 418 232 oz Au comprises dans 58,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,86 g/t Éq.Au (1,82 g/t Au, 15,60 g/t Ag, 0,20 % Cu et 1,00 % Zn);
 - Ressources présumées de 1 254 000 oz Éq.Au; incluant 854 534 oz Au comprises dans 12,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,08 g/t Éq.Au (2,10 g/t Au, 26,26 g/t Ag, 0,22 % Cu et 0,57 % Zn);
- En mai 2016, publication des résultats d'une évaluation économique préliminaire (« EEP ») pour le projet Horne 5 :
 - Coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz Au, net des crédits pour les sous-produits ;
 - Coût tout compris de 660 \$ US/oz Au ;
 - Production d'or annuelle de 236 000 onces pendant 12 ans ;
 - Taux de rendement interne après impôt de 16,0 %;
- Lancement d'une étude de faisabilité et d'une étude d'impact sur l'environnement;
- Financement de 10,0 millions de dollars auprès de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »);
- Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») a choisi de ne pas exercer son droit de rachat, de telle sorte que Falco conserve sa pleine participation dans le projet Horne 5;
- Placements privés pour un produit brut totalisant 5,1 millions de dollars et impliquant l'émission d'actions accréditatives d'une valeur de 3,3 millions de dollars; et
- Levée de bons de souscription et d'options d'achat d'actions pour un produit total de 2,0 millions de dollars.

District minier de Rouyn-Noranda

L'actif principal de la Société est un intérêt de 100 % dans des claims couvrant une superficie de 740 km² dans le camp minier historique de Rouyn-Noranda. La direction considère que ceci représente 70 % de la superficie totale du district minier. Le portefeuille de la Société comprend quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base. En tant que camp minier établi dans la province de Québec, Rouyn-Noranda possède les installations requises pour l'exploration et le développement minier.

Rouyn-Noranda possède un long historique en matière d'exploration et d'exploitation minière. Depuis la découverte du gisement Horne dans les années 1920, le secteur a été l'hôte de plus de 50 anciennes mines, soit 20 mines de métaux de base et 30 mines d'or. Un certain nombre des gisements de cuivre-zinc de type de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») du camp minier ont des teneurs en or bien au-delà de celles associées aux gisements de SMV typiques. Ces gisements ainsi que les gisements de type « veines mésothermales » comptent plus de 19 millions d'onces d'or produites historiquement pour l'ensemble du camp.

En plus de l'acquisition des titres miniers constituant le projet Rouyn-Noranda, la Société a acquis l'importante banque de données accumulées par Glencore Canada et ses prédécesseurs, comprenant des modèles numérisés détaillés en 3D (logiciel GOCAD) de la géologie du secteur, des installations minières, des données géophysiques et lithogéochimiques ainsi que les résultats de plus de quatre millions de mètres de forage en surface et sous terre. La Société poursuit l'analyse de cet ensemble de données en vue d'identifier des cibles d'exploration. Elle procède également à la définition et à l'élaboration sélective de modèles géologiques pour les cibles prioritaires, y compris le gîte Horne 5.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

La Société a engagé les dépenses suivantes sur ses actifs d'exploration et d'évaluation dans le district minier de Rouyn-Noranda pour les exercices terminés les 30 juin 2015 et 2016 :

	Exercice terminé le 30 juin				
	2016			2015	
	Horne 5 ⁽ⁱ⁾	Camp Central (Horne 5+)	Autres propriétés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	10 536 823	1 333 194	2 561 042	14 431 059	10 330 484
Consultants et salaires	292 716	66 339	125 551	484 606	752 753
Forage et compilation de données	4 169 695	7 439	798 973	4 976 107	2 815 249
Géologie	228 640	20 721	94 855	344 216	686 596
Géophysique	36 090	10 080	258 216	304 386	321 608
Métallurgie	927 507	-	-	927 507	-
Environnement	84 018	121 552	-	205 570	-
Ingénierie minière	441 515	-	-	441 515	-
Études techniques	734 115	-	-	734 115	-
Études de faisabilité	914 632	-	-	914 632	-
Étude d'impact environnemental	190 626	-	-	190 626	-
Hydrologie	164 461	-	-	164 461	-
Administration et autres	483 356	103 732	15 863	602 951	228 393
Total des dépenses	8 667 371	329 863	1 293 458	10 290 692	4 804 599
Crédits d'impôt remboursables	(115 929)	(158)	(22 729)	(138 816)	(3 662)
Total, net des crédits d'impôt	8 551 442	329 705	1 270 729	10 151 876	4 800 937
Radiations ⁽ⁱⁱ⁾	-	-	(104 072)	(104 072)	(700 362)
Solde à la fin de l'exercice	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863	14 431 059

- (i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.
- (ii) Au cours des exercices terminés les 30 juin 2015 et 2016, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés antérieurement se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Gîte Horne 5

Le gîte Horne 5 se trouve immédiatement en dessous de l'ancienne mine Horne, qui fût exploitée par Noranda Inc. de 1927 à 1976, avec une production d'environ 2,5 milliards de livres de cuivre et 11,6 millions d'onces d'or. Par le passé, 4 386 trous de forage avaient été réalisés sur le gîte Horne 5, pour un total de 305 kilomètres de forage. Ces données de forage ont été numérisées et ont servi de base à la publication des premières ressources présumées estimées conformément au Règlement 43-101 et à l'élaboration du programme de forage de confirmation en cours.

En mars 2013, la Société a retenu les services d'InnovExplo de Val-d'Or, au Québec, pour réaliser un modèle numérique du gîte Horne 5. Plus de 4 300 trous de forage, 370 plans de niveau, 620 sections transversales, 99 sections longitudinales et plus de 150 000 résultats d'analyses ont été intégrés au modèle du gîte Horne 5. Les données intégrées représentent plus de 55 000 mètres de développement sous terre sur 22 niveaux et 18 sous-niveaux réalisés par Noranda lors du développement et de l'exploitation de la mine Horne entre 1931 et 1976. À la suite de la réalisation du modèle numérique, InnovExplo a été retenu pour préparer un rapport technique sur le gîte Horne 5. Une première estimation des ressources conforme au Règlement 43-101, laquelle a établi des ressources présumées de 25,3 millions de tonnes à une teneur de 2,64 g/t Au, de 0,23 % Cu et de 0,7 % Zn, soit 2,8 millions d'onces d'équivalent en or, a été publiée le 4 mars 2014 et est disponible sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 10 février 2015, Falco a annoncé le début de son premier programme de forage de confirmation sur le gîte Horne 5. Ce programme avait pour but de confirmer les données de forage historiques, d'augmenter les dimensions et le niveau de confiance des ressources minérales estimées et de recueillir du matériau pour des essais métallurgiques.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Le programme de 3,7 millions de dollars consistait en 16 000 mètres de forage à partir de la surface, soit neuf trous de forage et neuf trous de forage avec déviation.

En novembre 2015, Falco a annoncé que les 18 trous de forage de confirmation planifiés avaient été réalisés et décrits. Les résultats finaux ont été publiés le 23 novembre 2015. La comparaison des résultats aux données historiques les plus proches a été faite pour toutes les analyses sur la longueur totale de la zone minéralisée, sans appliquer de teneur de coupure. Pour les fins de comparaison, étant donné que les forages de confirmation de 2015 ne sont pas parallèles aux forages historiques, des cylindres de 15 mètres autour des forages de 2015 ont été utilisés pour sélectionner les échantillons historiques les plus près possible du forage à des fins de comparaison. La comparaison des résultats aux données historiques à proximité a confirmé la teneur globale et la géométrie du gîte Horne 5. Un forage de confirmation a recoupé un intervalle de 108,9 mètres titrant en moyenne 3,10 g/t d'équivalent en or à l'intérieur de l'enveloppe ciblée par le programme de forage de confirmation.

Mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Le 25 janvier 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales de son projet aurifère Horne 5. Les travaux réalisés en 2014 et 2015 ont permis d'accroître considérablement les ressources en équivalent en or. L'estimation regroupe les résultats du programme de forage de confirmation en surface de 2015 et les données de forage historiques recueillies par Noranda inc. de 1924 à 1976. La majeure partie des forages de Noranda a été effectuée en « éventail » selon un espacement de 15 mètres, à partir de 40 niveaux développés sous terre à travers le gîte. De nouvelles ressources indiquées et présumées ont été établies pour le gîte Horne 5. Cette nouvelle estimation des ressources minérales comprend toujours cinq zones à haute teneur.

Les faits saillants, en considérant un seuil de coupure sur les revenus nets de fonderie (« *net smelter return* » ou « NSR ») de 65 \$ par tonne, sont comme suit :

- Les ressources indiquées de Horne 5 sont actuellement de 5 361 000 oz Éq.Au, incluant 3 418 232 oz Au contenues dans 58,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,86 g/t Éq.Au (1,82 g/t Au, 15,60 g/t Ag, 0,20 % Cu et 1,00 % Zn) ;
- Horne 5 comprend également des ressources présumées de 1 254 000 oz Éq.Au, incluant 854 534 oz Au contenues dans 12,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,08 g/t Éq.Au (2,10 g/t Au, 26,26 g/t Ag, 0,22 % Cu et 0,57 % Zn) ;
- Les ressources indiquées représentent 81 % des ressources totales. Le programme de forage réalisé récemment a confirmé les teneurs en Au, en Cu et en Zn des forages antérieurs et a fourni les données permettant de reclasser une grande partie des ressources présumées en ressources indiquées ;
- Les résultats du programme de forage de confirmation ont aussi corroboré les teneurs en argent des essais métallurgiques historiques réalisés par Noranda et les valeurs en argent ont été incluses dans l'estimation des ressources minérales. Les essais métallurgiques historiques avaient été réalisés sur 54 lots à partir de plus de 75 000 mètres de carottes (soit 2 112 trous de forage), provenant d'un secteur de 920 mètres verticalement par 730 mètres horizontalement dans le gîte Horne 5.

L'estimation des ressources du gîte Horne 5 est basée sur 4 384 forages sous terre (305 788 mètres) réalisés par Noranda entre 1924 et 1976 et sur 19 nouveaux forages de confirmation (17 300 mètres) réalisés par la Société en 2015. Elle comprend également les valeurs en argent des essais métallurgiques exhaustifs réalisés par Noranda et regroupés en 54 lots (2 112 trous de forage, soit plus de 75 540 mètres).

Les forages de confirmation de Falco ont été effectués à partir de la surface. Ils ont confirmé, avec succès, les secteurs forés précédemment entre 650 mètres et 2 035 mètres de profondeur. Les forages historiques de Noranda ont été réalisés sous terre, entre 600 mètres et 2 300 mètres de profondeur, sur une distance de 1 000 mètres latéralement. La majeure partie des forages a été effectuée en « éventail » selon un espacement de 15 mètres, à partir de 40 niveaux développés sous terre à travers le gîte. Cet espacement de 15 mètres est beaucoup plus rapproché que l'espacement de forage standard utilisé pour estimer les ressources aujourd'hui, permettant un très haut niveau de confiance dans les données. Falco a échantillonné principalement des intervalles de 1 mètre alors que Noranda a principalement échantillonné des longueurs de carottes de 3 mètres (ce qui homogénéise les résultats par rapport à de hautes teneurs ponctuelles), générant plus de 87 000 analyses qui ont été utilisées pour l'estimation des ressources de 2015.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Évaluation économique préliminaire

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'EEP du projet aurifère Horne 5, étude préparée conformément au Règlement 43-101. L'EEP indique que le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre à forte marge et robuste sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques des plus intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or. L'étude a été réalisée par BBA inc., avec la contribution de M. Luc Lessard, ing., président et chef de la direction de la Société et de MM. Robert Wares, géo., François Vézina, ing., et Christian Laroche, ing., de l'équipe technique du Groupe minier Osisko. Les équipes techniques et géologiques d'InnovExplo inc., de Golder et Associés Ltée et de WSP Canada inc. y ont également contribué. Le Groupe minier Osisko est une filiale de Redevances Aurifères Osisko Ltée, un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société.

Considérant un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actuelle nette (« VAN ») après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne (« TRI ») de 16,0 %. Considérant ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine, avec des coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) de 660 \$ US/oz. Falco prévoit aller de l'avant et entreprendre immédiatement l'étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée au premier semestre de l'année 2017. L'étude d'impact sur l'environnement (« EIE »), entreprise par WSP, est attendue au premier semestre de l'année 2017.

L'EEP envisage une mine souterraine d'une durée de vie d'approximativement 12 ans, ciblant 63,8 millions de tonnes de matériau constitué de sulfures massifs à semi-massifs d'origine volcanique à une teneur moyenne après dilution de 2,60 g/t Éq.Au ou de 4,8 millions d'onces d'Éq.Au (1,6 g/t Au, 15,5 g/t Ag, 0,19 % Cu et 0,85 % Zn). L'étude comprend des installations de concassage souterraines, puis des installations plus conventionnelles de concassage et de broyage semi-autogène et à boulets en surface d'une capacité de 15 000 tonnes par jour ainsi que trois circuits de flottation sélective pour la récupération des concentrés de cuivre, de zinc et de pyrite. Le concentré de pyrite, ainsi que les résidus pyriteux de la flottation, serait par la suite rebroyé et lixivié dans des circuits par charbon activé distincts. L'usine permettrait à Falco de produire 3 051 000 onces d'or sur la durée de vie de la mine (« *life of mine* » ou « LOM »). L'étude souligne également plusieurs possibilités d'amélioration des paramètres économiques (voir ci-dessous) puisque les ressources actuelles sont ouvertes vers l'ouest et en profondeur. Plusieurs cibles non vérifiées restent à évaluer et Falco anticipe que des ressources additionnelles pourraient être définies à court terme lors du programme de forage en cours (voir le communiqué de presse du 26 avril 2016). La réalisation du projet aurait un impact majeur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un produit brut de plus de 6,8 milliards de dollars et la création de 525 emplois permanents et bien rémunérés.

Les faits saillants de l'EEP sont présentés ci-dessous (les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire ; le scénario de base considère un prix de l'or de 1 250 \$ US par once, un prix pour l'argent de 17 \$ US par once, un prix pour le cuivre de 2,85 \$ US par livre, un prix pour le zinc de 1,00 \$ US par livre et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US) :

- VAN de 1 131 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 20,0 % avant impôts et droits miniers ;
- VAN de 667 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 16,0 % après impôts et droits miniers ;
- Durée de vie de la mine de 12 ans, avec une production annuelle maximum de 274 000 onces et une production annuelle moyenne LOM de 236 000 onces d'or ;
- Récupération de l'or payable nette de 86,8 % ;
- 3 051 000 onces d'or produites à une teneur moyenne après dilution de 2,60 g/t Au, LOM ;
- 2 903 000 onces d'or payable, LOM ;
- 807 millions de livres de zinc payable, LOM ;
- 194 millions de livres de cuivre payable, LOM ;
- 23,8 millions d'onces d'argent payable, LOM ;
- Coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz net des crédits pour les sous-produits (incluant les redevances) sur LOM, générant une marge d'exploitation de 823 \$ US/oz ou de 66 % ;
- Coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) estimé à 660 \$ US par once d'or payable ;
- Coûts en immobilisations initiales de 905,2 M\$ (incluant des éventualités de 60 M\$) ;
- Intégration des installations minières antérieures existantes sous terre ;
- Période de recouvrement de 3,8 ans avant impôt et de 4,1 ans après impôt ;
- Produit brut de 6,8 milliards de dollars et flux de trésorerie d'exploitation de 2,6 milliards de dollars ;
- Mise en service à la fin de l'année 2020 ;
- Pleine capacité de production au début de l'année 2021.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Même si Falco considère que les résultats du scénario de base sont excellents, des études de rentabilité futures sont planifiées pour évaluer des scénarios de développement alternatifs qui pourraient être utilisés afin de réduire les coûts en immobilisations requis. Les éléments qui seront révisés en vue de leur amélioration incluent l'emplacement des accès pour le développement, l'efficacité de la ventilation lors de la pré-production, les taux de récupération métallurgiques et l'utilisation des réactifs, la modification de la dimension des chantiers et les méthodes de dénoyage. De plus, la possibilité d'accroître les ressources du projet Horne 5 est élevée puisque le gîte est ouvert vers l'ouest et en profondeur et que Falco déteint plus de 740 km² de terrain autour du projet Horne 5, y compris des cibles qui doivent encore être testées. Un budget d'exploration de 7,5 millions de dollars est en cours pour l'année 2016.

Résultats des essais de flottation et de lixiviation

Le 15 décembre 2015, Falco a annoncé les résultats préliminaires des essais métallurgiques effectués sur les carottes de forage provenant de deux zones minéralisées à haute teneur du gîte Horne 5. Des tests de broyage, de flottation séquentielle en circuit ouvert et de lixiviation ont été effectués afin d'évaluer le pourcentage de récupération des métaux et les teneurs des concentrés de métaux de base. Le schéma de procédé testé a permis de produire des concentrés de flottation de cuivre et de zinc à des teneurs économiques. Des métaux précieux ont été récupérés de ces concentrés de métaux de base ainsi que de la flottation d'un concentré de pyrite et de sa lixiviation subséquente.

Les premiers résultats métallurgiques sont positifs et d'une grande importance pour démontrer la force du gîte Horne 5. Les résultats indiquent que le minerai du gîte Horne 5 se prête bien aux procédés de flottation et de lixiviation, vu les hauts taux de récupération obtenus pour les quatre métaux considérés.

Étude de faisabilité et étude d'impact sur l'environnement

En juin 2016, Falco a entrepris une étude de faisabilité et une étude d'impact sur l'environnement, qui devraient toutes deux être terminées d'ici la fin du mois de juin 2017.

Horne 5 PLUS

En septembre 2015, la Société a aussi entrepris un programme de forage sur la cible Horne 5 PLUS. Le programme vérifiait plusieurs zones et extensions près de secteurs exploités dans le passé, entre la surface et une profondeur de 650 mètres. La phase initiale d'exploration ciblait plus particulièrement les zones M, C et K, avec six trous de forage (5 480 mètres au total). Le programme a été réalisé et la compilation des résultats est en cours.

Droit de rachat et redevance

En vertu des conditions de l'entente d'acquisition du 28 mars 2011 assignée à la Société en septembre 2012, le vendeur dans la cadre de l'entente du 28 mars 2011 (le « vendeur ») a conservé un droit de rachat d'un intérêt de 65 % sur tout gisement de métaux de base contenant plus de 350 000 tonnes d'équivalent en cuivre et pour lequel la valeur *in situ* des métaux autres que des métaux de base est moins de trois fois la valeur *in situ* de tous les métaux de base (les « ressources limites »). Le vendeur peut exercer ce droit, à la suite du dépôt d'une estimation de ressources limites conforme au Règlement 43-101 par la Société, sous réserve des conditions suivantes :

- payer à Falco trois fois le montant des dépenses en exploration propres au projet ;
- payer à Falco trois fois le montant des dépenses en exploration pour les métaux de base dans la région de Rouyn relié aux ressources limites, jusqu'à un maximum de 20 millions de dollars ;
- payer 65 % des dépenses en développement ;
- réaliser une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101, dans un délai déterminé et sans frais pour Falco.

Au moment de l'exercice du droit de rachat, en plus de conserver une participation de 35 % et de bénéficier d'une période de six mois pour financer sa part de dépenses advenant une décision de production, la Société créerait une coentreprise qui exigerait un consentement unanime pour toutes décisions importantes concernant l'exploitation minière.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales récemment annoncée pour le projet Horne 5 en mai 2016 constituait des ressources limites.

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada (qui possédait le droit de rachat) a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Secteur du complexe de la mine Horne

En plus des travaux sur le gîte Horne 5, la Société continue d'intégrer d'autres données historiques dans le modèle numérique pour le secteur entourant le gîte Horne 5, connu sous le nom de complexe de la mine Horne. Ce complexe comprend les secteurs immédiatement adjacents aux anciens gisements exploités Horne, Remnor, Quémont, Joliette et Chadbourne ainsi que des cibles d'exploration dans le secteur de Horne, y compris Horne Ouest, la zone AA, la zone AM, la zone C, la zone R et Gatehouse.

La compilation des données a permis de mettre à jour 6 600 forages historiques supplémentaires (460 000 mètres de forage historique) dans le secteur du complexe de la mine Horne. Bon nombre de ceux-ci ont été forés dans des secteurs qui n'ont pas été l'objet d'exploitation, y compris des secteurs adjacents au gîte Horne 5. La compilation et la numérisation de ces trous de forage ont permis d'accroître la portée du modèle exclusif de Horne et d'identifier de nouvelles cibles d'exploration à proximité du gîte Horne 5. Un résumé décrivant onze de ces nouvelles zones aurifères satellites a été publié dans les communiqués de presse de la Société du 10 juillet 2014 et du 22 août 2014. Seize nouvelles cibles additionnelles ont été établies à partir d'intersections isolées dans les forages historiques, lesquelles n'ont jamais été l'objet de suivi (communiqué du 6 novembre 2014 déposé sur SEDAR, au www.sedar.com). Leur découverte est le résultat de la compilation des données historiques réalisée par Falco.

Extension ouest de Horne 5

Le 26 avril 2016, Falco a annoncé le début d'un nouveau programme de forage en surface sur le projet Horne 5. Deux foreuses sont actives sur la propriété, ciblant l'extension ouest de Horne 5 comme suit : 10 000 mètres de forage destinés à accroître les ressources actuelles dans l'extension ouest de Horne 5 et 10 000 mètres de forage planifiés pour explorer l'extension de Quémont. Le programme de forage sur l'extension ouest de Horne 5 comprend deux forages avec déviation réalisés à partir du forage pilote existant H5-15-09, trois forages pilotes additionnels et cinq forages avec déviation supplémentaires. Ces dix forages ciblent une zone située entre 600 et 1 200 mètres sous la surface, à l'ouest des ressources actuelles de Horne 5. Lors du programme de forage de confirmation de 2015, l'intersection la plus à l'ouest avait donné des valeurs moyennes de 3,4 g/t Éq.Au (2,0 g/t Au) sur 45,1 mètres et de 2,6 g/t Éq.Au (1,4 g/t Au) sur 43,7 mètres (voir le communiqué de presse du 23 novembre 2015 déposé sur SEDAR, au www.sedar.com). Le nouveau programme de forage est avant tout conçu pour cibler une potentielle minéralisation en or afin d'accroître la taille actuelle du gîte Horne 5. L'extension ciblée est située sous le niveau 17 et au-dessus du niveau 33 (1 200 mètres), où sont contenues 44 % des ressources indiquées en Éq.Au du gîte Horne 5 (voir le communiqué de presse du 25 janvier 2016 déposé sur SEDAR, au www.sedar.com).

Extension de Quémont

La Société entreprendra également un programme de forage de 10 000 mètres sur l'extension de Quémont. Le programme ciblera le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du gisement de l'ancienne mine Quémont, où plus de 3,2 millions d'onces d'or ont été produites de 1949 à 1971 (15,4 millions de tonnes à 6,5 g/t Au, 2,4 % Zn, 1,3 % Cu et 30,8 g/t Ag). La minéralisation à Quémont est contenue dans des coulées massives de laves aphanitiques de composition dacitique à rhyolitique. Les travaux historiques démontrent que la minéralisation est principalement contrôlée par des fractures à même un anticlinal plongeant vers l'ouest. La plongée de l'anticlinal varie de presque horizontale à inversée dans la partie supérieure de la mine, la rhyolite porphyrique formant un dôme qui recouvre les zones de minerai. Deux types de minerais sont retrouvés à Quémont : des sulfures massifs et des sulfures disséminés dans des zones fortement chloritisées. Les minéralisations recoupées récemment à Quémont étaient essentiellement composées de pyrite massive et de sphalérite, avec un peu de chalcopryrite (voir communiqué de presse du 19 novembre 2015 déposé sur SEDAR, au www.sedar.com).

Installations

En novembre 2015, Falco a annoncé qu'elle avait procédé à une évaluation exhaustive des installations existantes sur sa propriété du complexe Horne. L'évaluation préliminaire des installations existantes suggère que la Société sera en mesure d'utiliser le puits Quémont no 2 comme puits de production et trois des puits de Horne (no 4, no 6 et no 8) comme cheminées de ventilation possibles. Le puits Quémont no 2 devra subir certaines modifications afin de satisfaire aux normes de production actuelles, mais il n'aura pas à être élargi afin d'accueillir de plus larges bennes. Les chantiers historiques situés dans la portion supérieure du gîte pourront servir d'espaces pour entreposer du

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

matériau stérile et des résidus miniers. Ces espaces permettront à la Société de minimiser les impacts en surface et de gérer les résidus de manière efficace.

Les résultats de l'évaluation permettent d'envisager une économie en coûts d'immobilisation directs et indirects de plus de 100 millions de dollars. De plus, les installations existantes permettront à la Société d'accélérer l'échéancier de développement du gîte Horne 5.

Résultats de l'échantillonnage d'eau souterraine

En novembre 2015, la Société a publié les premiers résultats sur la qualité de l'eau souterraine dans le puits Quémont no 2. La méthode d'échantillonnage de l'eau souterraine consistait à descendre une sonde jusqu'à une profondeur de 1 000 mètres dans le puits noyé, ce qui a permis de mesurer les paramètres physico-chimiques (pH, conductivité, oxygène dissous et oxydoréduction) dans la colonne d'eau. Cette opération a été réalisée à neuf reprises afin d'obtenir des données fiables. Aucun obstacle physique ne fut rencontré lors des déplacements de la sonde. Au-dessus du niveau 600 mètres, le pH varie de 5,6 à 5,7, en raison possiblement de l'influence de l'infiltration des eaux de surface. Sous le niveau 600 m, le pH augmente et atteint 6,5 au fond du puits.

Une procédure de traitement de l'eau a été planifiée en prévision du dénoyage des installations sous terre. Une neutralisation sera nécessaire afin d'atteindre la limite inférieure de pH exigé en vertu de la Directive 019 du Québec. Toutefois, la Société et ses consultants croient que la neutralisation requerra un minimum de travaux et qu'une technologie et des équipements standards pourraient être utilisés. Quant à l'élimination du fer et du zinc dans l'eau, il s'agit d'un traitement simple.

En mars 2016, Falco a annoncé que, le 2 mars 2016, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a octroyé à la Société deux permis afin de procéder au dénoyage du puits Quémont no 2. Ces permis autorisent la Société à dénoyer le puits Quémont no 2 jusqu'à un maximum de 100 mètres.

Activités d'exploration régionale

Le 12 mai 2015, Falco a annoncé que le budget du programme d'exploration régionale serait modifié afin de prioriser des travaux d'exploration supplémentaires, incluant du forage, dans le secteur du complexe de la mine Horne, à l'exception de la propriété RIMO (cuivre-zinc-or), située à 25 kilomètres au nord-ouest de la ville de Rouyn-Noranda, où un programme de forage a été entrepris en août. La majorité des propriétés de Falco dans la région seront maintenues en règle, mais les travaux d'exploration seront réduits au minimum.

RIMO

La propriété RIMO (une cible pour le cuivre, le zinc et l'or) est composée d'une succession de roches volcaniques felsiques d'envergure régionale au nord-ouest du Groupe de Blake River. Cette succession se trouve au sein d'une série de centres felsiques alignés qui s'étend au nord-ouest de la mine Horne. Les unités volcaniques felsiques de RIMO montrent la même signature géochimique que les unités du complexe de la mine Horne, hôte du système de SMV à haute teneur en Cu-Au de Horne-Quémont. Une unité exhalative minéralisée a été reconnue dans la partie supérieure de la succession volcanique. À la suite d'une révision des données des levés électromagnétiques historiques en profondeur du secteur, une série de conducteurs subhorizontaux ont été identifiés. Les conducteurs ciblés par l'exploration sont parallèles à la stratigraphie et représentent possiblement des unités exhalatives minéralisées. La Société croit que RIMO est une des cibles les plus importantes pour une potentielle minéralisation de type SMV riches en or dans la région. La phase initiale d'exploration comprend un programme de dix trous de forage (5 000 mètres) sur l'extension nord de l'ensemble volcanique felsique. Un levé électromagnétique en forage et un levé de polarisation provoquée (« PP ») seront réalisés simultanément. De plus, un levé de PP en surface de 46 km est en cours sur la propriété. La phase 1 des forages est terminée et une anomalie à faible teneur a été recoupée. Du forage de suivi sera réalisé en 2016 (budget de 600 000 \$).

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Entente sur les droits de surface

Le 8 septembre 2014, la Société a annoncé la signature d'une entente avec la ville de Rouyn-Noranda, visant à acquérir les droits de surface pour les terrains à 500 mètres au nord du gîte Horne 5 et immédiatement adjacents à la fonderie Horne. L'entente procure à la Société l'option d'acquérir, sur une période de cinq ans, d'autres terrains dans le secteur du complexe de la mine Horne. Le prix total d'acquisition est de 2 900 000 \$, lequel comprend un montant non remboursable de 1 000 000 \$ versé au moment du transfert de la propriété. Le solde de 1 900 000 \$ devra être versé d'ici le 1^{er} août 2019, si la Société décide d'exercer cette option.

Principales informations financières annuelles

Un résumé de l'information financière annuelle sélectionnée⁽ⁱ⁾ pour les trois dernières années est présenté ci-dessous :

	Exercice terminé 30 juin 2016	Exercice terminé 30 juin 2015	Exercice terminé 30 juin 2014
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 389 505	4 834 866	3 833 365
Fonds de roulement ⁽ⁱⁱ⁾	8 257 035	4 038 634	4 141 978
Total de l'actif	35 875 415	21 343 225	15 301 391
Total du passif financier non courant	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	10 823 076	4 954 382	1 776 012
Total des produits	-	-	-
Perte nette pour la période	6 184 014	6 006 007	2 922 457
Perte par action de base et diluée	0,06	0,07	0,05
Dividende par action	-	-	-

(i) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

(ii) Exclut le passif éventuellement payable et la prime différée sur les actions accréditives.

(iii) Inclut les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté en raison des financements réalisés au cours de ces périodes (incluant la levée d'options d'achat d'actions et de bons de souscription), y compris le financement de 10,0 millions de dollars réalisé auprès d'Osisko, en partie compensés par les investissements en exploration et en évaluation et par les dépenses administratives.

L'actif total a augmenté du fait des financements et des investissements en exploration et en évaluation.

La perte nette pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 est principalement attribuable à la charge d'impôts sur le résultat différés de 3 824 000 \$ et des dépenses administratives et générales. L'augmentation de la perte nette pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 comparativement à 2014 est principalement le résultat des indemnités de départ de 1 908 980 \$ et de la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 700 362 \$, ainsi qu'une hausse des coûts administratifs découlant principalement d'une restructuration de l'équipe de direction.

Résultats d'exploitation

Falco a subi une perte nette de 6 184 014 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, comparativement à une perte de 6 006 007 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015.

La perte d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 a diminué de 3 352 459 \$ pour s'établir à 3 284 774 \$. La perte d'exploitation moins élevée est principalement le résultat des indemnités de départ de 1 908 980 \$ enregistrées en 2015 et de la restructuration d'entreprise au deuxième trimestre de 2015, entraînant des dépenses moins élevées à l'avenir. Toutes les catégories de dépenses ont diminué sensiblement en raison de la restructuration.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Les autres produits relatifs à la comptabilisation de la prime différée liée aux actions accréditatives s'élèvent à 961 823 \$, comparativement à 627 169 \$ à la même période en 2015, en raison de l'augmentation des activités d'exploration et d'évaluation financées par l'entremise d'actions accréditatives.

Suivant le dépôt en juin 2016 des résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire sur le projet Horne 5, la Société a annoncé le lancement d'une étude de faisabilité et d'une étude d'impact sur l'environnement pour le projet Horne 5 et l'intention de procéder au développement du projet Horne 5 si les résultats de l'étude de faisabilité recommandaient la construction d'une mine. En septembre 2016, la Société a aussi annoncé que Glencore Canada n'exercerait pas son droit de rachat sur le projet Horne 5. Par conséquent, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé au 30 juin 2016 un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec de 3 824 000 \$.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 juin 2016, la Société disposait d'un fonds de roulement de 8 257 035 \$ (excluant le passif éventuellement payable et la prime différée liée aux actions accréditatives), comparativement à 4 038 634 \$ au 30 juin 2015 (excluant la prime différée liée aux actions accréditatives). La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 9 389 505 \$ au 30 juin 2016, comparativement à 4 834 866 \$ au 30 juin 2015.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société est principalement le résultat d'un placement privé de 1 850 000 \$ (1 741 834 \$ net des frais d'émission d'actions) réalisé en juillet 2015, d'un placement privé d'actions accréditatives de 3 281 040 \$ (3 209 131 \$ net des frais d'émission d'actions), d'un financement de 10,0 millions de dollars obtenu auprès d'Osisko, et de la trésorerie générée par la levée d'options et de bons de souscription pour la somme de 1 975 407 \$, en partie compensés par des investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation de 10 823 076 \$ et des activités d'exploitation qui ont nécessité des sorties de trésorerie de 1 406 421 \$ (incluant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement).

Au 30 juin 2016, un solde de 979 500 \$ devait être engagé pour des dépenses d'ici le 31 décembre 2016 relativement à un financement par actions accréditatives. Compte tenu des programmes de travaux en cours et des liquidités disponibles, la Société s'attend à satisfaire à cette exigence.

Le développement continu de la Société est conditionnel à sa capacité de recueillir le financement adéquat à court et à long terme. La Société ne génère pas de liquidités et, par conséquent, un capital supplémentaire sera nécessaire pour poursuivre son développement à long terme. La capacité de mobiliser des fonds supplémentaires peut se détériorer ou ce financement peut ne pas être disponible à des conditions favorables, en raison de conditions en dehors du contrôle de la Société, comme une incertitude persistante sur les marchés des capitaux et des marchés de matières premières à la baisse.

La direction de la Société est d'avis qu'elle dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les douze prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. Tel que décrit à la note 11 des états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, le passif éventuellement payable est potentiellement remboursable en trésorerie advenant que certains événements surviennent, événements qui dans la plupart des cas échappent au contrôle de la Société, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5, l'exercice potentiel par Glencore Canada de son droit de rachat sur le projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. Au 30 juin 2016, le passif éventuellement payable était comptabilisé dans le passif courant afin de refléter l'exercice potentiel du droit de rachat. Toutefois, le 6 septembre 2016, la Société a annoncé que Glencore Canada avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat (tel qu'indiqué dans le présent rapport de gestion). La direction de la Société a passé en revue les clauses de défaut et considéré que le remboursement éventuel se ferait dans plus de 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. La capacité de la Société de poursuivre ses activités au-delà du 30 juin 2017, de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation, et de minimiser la possibilité qu'un événement de défaut auquel le passif éventuellement payable est rattaché ne survienne dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation totalisent 1 406 421 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, comparativement à 4 595 548 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Cette amélioration en 2016 découle directement d'une diminution des dépenses d'exploitation.

Les débours liés aux activités d'investissement sont de 10 965 312 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, comparativement à 5 155 844 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. La Société a investi 10 823 076 \$ dans les actifs d'exploration et d'évaluation en 2016, comparativement à 3 954 382 \$ en 2015. Les investissements ont été alloués aux travaux d'exploration et d'évaluation dans le district de Rouyn-Noranda, principalement sur le projet Horne 5, comme mentionné précédemment dans le présent rapport de gestion. En 2015, la Société avait également investi 1 000 000 \$ dans le cadre d'une entente d'option d'une propriété. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, 144 236 \$ ont été investis en immobilisations corporelles, comparativement à 158 462 \$ en 2015.

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement sont de 16 926 372 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, comparativement à 10 752 893 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Les rentrées de fonds sont principalement le résultat du financement de 10,0 millions de dollars avec Osisko, de deux placements et de la levée d'options pour un montant de 337 750 \$ et de bons de souscription pour un montant de 1 637 657 \$. Le premier placement est un placement privé d'unités qui a généré un produit brut de 1 850 000 \$. Le placement privé était composé d'unités à un prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription pourra être exercé en une action ordinaire additionnelle de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 0,52 \$ par action ordinaire. La Société a utilisé le produit net du placement pour avancer et terminer l'EEP du projet Horne 5 et à des fins générales de fonds de roulement. Les frais d'émission d'actions relatifs à ce financement sont de 108 166 \$. Le second placement est un placement privé sans intermédiaire d'actions accréditatives réalisé le 30 décembre 2015, à un prix d'émission de 0,32 \$ par action accréditative, pour un produit brut global de 3 281 040 \$. Le produit net issu de la vente d'actions accréditatives sera utilisé par Falco pour financer des dépenses d'exploration canadiennes admissibles sur ses propriétés de ressources au Canada. Les frais d'émission d'actions relatifs à ce financement sont de 71 909 \$.

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement (le « financement ») avec Osisko, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10,0 millions de dollars (le « prêt »). Le prêt sera utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de 18 mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital. Au cours des 18 prochains mois, Falco et Osisko devront négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (l'« entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, en vertu de laquelle Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour la construction du projet Horne 5 (le « flux »). Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés. Les circonstances de défaut comprennent l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité sur le projet Horne 5 recommandant la construction d'une mine, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. Si un événement de défaut survient, Falco devra rembourser en espèces le montant de capital et les intérêts cumulés, ce qui nécessiterait du financement supplémentaire puisque la Société n'aurait pas en main les fonds nécessaires.

Les rentrées de fonds en 2015 provenaient d'un placement privé avec intermédiaire composé d'actions accréditatives et d'actions ordinaires. Falco avait vendu 6 555 600 actions ordinaires à un prix de 0,45 \$ par action ordinaire et 13 557 716 actions accréditatives à un prix de 0,52 \$ par action accréditative, pour un produit brut global de 10 000 032 \$. Les frais d'émission d'actions versés étaient de 759 049 \$. Les rentrées de fonds provenaient également de l'accélération de la date d'échéance de certains bons de souscription d'actions ordinaires rachetables pour un produit brut de 1 165 410 \$. La levée d'options durant l'exercice terminé le 30 juin 2015 avait également généré 346 500 \$.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Description des transactions de financement

Les transactions financières réalisées au cours des deux dernières années sont les suivantes :

- Le 22 juillet 2015, la Société a conclu un placement privé d'unités sans intermédiaire pour un produit brut total atteignant 1 850 000 \$. Le placement privé était composé d'unités à un prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être exercé en une action ordinaire additionnelle de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 0,52 \$ par action ordinaire. La Société pourra devancer l'échéance des bons de souscription si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX-V est supérieur à 0,65 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs, en avisant par écrit les détenteurs des bons de souscription que ceux-ci viendront à échéance à la date qui échoit 30 jours après la date de notification, à moins qu'ils ne soient exercés par les détenteurs avant cette date. La Société a utilisé le produit net du placement pour avancer et terminer l'EEP du projet Horne 5, qui devait être déposée en 2016, et à des fins générales de fonds de roulement.
- Le 30 décembre 2015, Falco a clôturé un placement privé d'actions accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 0,32 \$ par action accréditative, afin de dégager un produit brut total de 3 281 040 \$ (le « placement »). Le produit net issu de la vente d'actions accréditatives sera utilisé par Falco pour financer des dépenses d'exploration canadiennes admissibles sur ses propriétés de ressources au Canada. En vertu du placement, la Société a conclu une convention d'honoraires d'intermédiaire avec certaines parties sans lien de dépendance (les « intermédiaires »), en vertu de laquelle les intermédiaires ont reçu des honoraires d'intermédiaire égal à 4 % à l'égard de certaines souscriptions reliées au placement.
- Le 30 mai 2016, Falco a annoncé la clôture d'un financement avec Osisko par lequel cette dernière a fourni un prêt de 10 millions de dollars. Le prêt sera utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt a une échéance de 18 mois et les intérêts portent sur le montant total à un taux annuel de 7 %, composé trimestriellement, et seront payables lors du remboursement du montant total. Au cours des 18 prochains mois, Falco et Osisko doivent négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent ou d'or, laquelle doit consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une portion du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant total du prêt et des intérêts encourus sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant total du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant total et des intérêts courus.

Développement corporatif

Le 6 novembre 2015, la Société a annoncé la nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants, des professionnels de l'industrie minière qui étaient candidats à l'élection du conseil d'administration de Falco lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires le 24 novembre 2015 :

- Mario Caron : un cadre exécutif avec plus de 35 ans d'expérience dans l'industrie minière incluant de l'expertise au niveau des conseils d'administration et de la haute direction, et ce en opérations, développement, exploration et marchés des capitaux, ainsi que pour les relations gouvernementales avec des sociétés ayant des projets dans les Amériques, en Afrique et en Asie du Sud-Est.
- Hélène Cartier : ancienne vice-présidente à l'environnement et au développement durable chez Corporation Minière Osisko de 2011 à 2013. Elle a été étroitement impliquée du côté des relations communautaires durant les phases de permis, de construction et de développement de la mine Canadian Malartic.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée ⁽ⁱ⁾ pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés)	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 389 505	1 123 066	3 924 470	3 851 066
Fonds de roulement ⁽ⁱⁱ⁾	8 257 035	62 001	2 745 076	2 815 500
Total de l'actif	35 875 415	25 407 907	25 739 260	22 873 386
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	2 987 952	2 651 006	2 783 579	2 400 539
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	5 107 202	506 605	343 920	226 287
Perte nette par action de base et diluée	0,05	-	-	-
(pour les trois mois terminés)	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014	30 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 834 866	7 436 098	9 307 591	2 200 314
Fonds de roulement ⁽ⁱⁱ⁾	4 038 634	6 405 376	9 623 544	2 057 914
Total de l'actif	21 343 225	22 599 668	23 662 796	15 745 671
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	952 861	442 805	1 027 210	2 531 506
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	1 413 982	2 694 091	1 244 174	653 760
Perte nette par action de base et diluée	0,02	0,03	0,02	0,01

(i) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

(ii) Exclut le passif éventuellement payable et la prime différée liée aux actions accréditives.

(iii) Inclut les paiements d'options sur des propriétés, sur la base des règlements.

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2016, la Société a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement de 10,0 millions de dollars. La perte nette pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 a augmenté sensiblement en raison d'une charge d'impôts différés de 3 824 000 \$ (décrite à la rubrique « Résultats d'exploitation »).

Résultats du quatrième trimestre

(trois mois terminés le 30 juin 2016)

Falco a subi une perte nette de 5 107 202 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2016, comparativement à une perte nette de 1 413 982 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2015.

La perte nette plus élevée pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 est principalement attribuable à la charge d'impôts différés de 3 824 000 \$ comparativement à un montant nul à la période comparative en 2015 et à des frais de consultants plus élevés suite à une hausse des activités de la Société, en partie compensés par un montant plus

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

faible pour les radiations d'actifs d'exploration et d'évaluation (104 072 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 comparativement à 700 362 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2015).

Les frais de consultation et de rémunération se sont élevés à 848,469 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 (267 852 \$ en 2015), les honoraires professionnels étaient de 67 746 \$ (148 324 \$ en 2015), les frais de déplacement se sont établis à 51 270 \$ (45 134 \$ en 2015), les frais de relations avec les investisseurs et les actionnaires étaient de 78 791 \$ (28 182 \$ en 2015) et les dépenses administratives et de bureau étaient de 88 422 \$ (133 473 \$ en 2015).

Des éléments hors caisse ont aussi été comptabilisés dans la période de trois mois terminée le 30 juin 2016, soit un montant de 239 276 \$ pour la rémunération fondée sur des actions (340 195 \$ en 2015) et d'autres produits sur la prime liée aux actions accréditatives de 240 663 \$ (267 839 \$ en 2015).

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation se sont établis à 561 727 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2016, comparativement à 1 713 136 \$ à la même période en 2015, reflétant le paiement d'indemnités de départ à des dirigeants et employés en 2015. La trésorerie investie dans des actifs d'exploration et d'évaluation s'est établie à 2 987 952 \$ au quatrième trimestre, comparativement à 952 861 \$ à la période correspondante l'an dernier, en raison du niveau d'activités plus élevé. Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 11 906 407 \$ durant les trois mois terminés le 30 juin 2016, suivant le financement de 10,0 millions de dollars réalisé auprès d'Osisko et la levée d'options et de bons de souscription. À la période correspondante en 2015, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement étaient de 143 285 \$ suivant la levée d'options et de bons de souscription.

Transactions entre les parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015 est présentée ci-dessous :

	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽ⁱ⁾ ⁽ⁱⁱ⁾	810 496	2 582 695
Rémunération fondée sur des actions	575 665	950 276
	<u>1 386 161</u>	<u>3 532 971</u>

(i) Inclut les honoraires de consultants.

(ii) Inclut les coûts des indemnités de départ de 1 653 980 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015.

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché en matière de licenciement sans cause ou à la suite d'un changement de contrôle qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les options.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2016, un montant de 433 334 \$ (269 241 \$ durant l'exercice terminé le 30 juin 2015) a été facturé par Osisko, un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société, pour des services professionnels et la location de bureaux, dont un montant de 147 321 \$ (217 444 \$ au 30 juin 2015) était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2016.

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement avec Osisko, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10,0 millions de dollars. Au 30 juin 2016, les intérêts payables sur ce prêt s'élevaient à 59 426 \$ et étaient inclus au bilan dans les comptes créditeurs et frais courus.

Le 30 décembre 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire et a émis 10 253 250 actions accréditatives à un prix de 0,32 \$ par action accréditative, pour un produit brut de 3 281 040 \$. Les administrateurs et les dirigeants de Falco et certains dirigeants d'Osisko ont souscrit au placement accréditif, aux mêmes conditions que celles déterminées pour tous les souscripteurs, pour 6 367 500 actions au total, soit un produit brut de 2 037 600 \$.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Au 30 juin 2015, un montant de 83 909 \$ a été inclus dans les comptes créditeurs et frais courus pour les salaires et autres avantages à court terme du personnel payables aux principaux dirigeants. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, un montant de 60 800 \$ a été versé à un administrateur pour des services de consultation minière. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, les paiements se rapportant à des indemnités de départ pour des principaux dirigeants, des employés et des consultants ont totalisé 1 908 980 \$.

Obligations contractuelles et engagements

Au 30 juin 2016, un solde de 979 500 \$ devait être engagé en dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles d'ici le 31 décembre 2016 relativement à un financement par actions accréditives. Compte tenu des programmes de travaux en cours, la Société s'attend à satisfaire à cette exigence.

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux et de l'équipement, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 30 juin 2016, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 263 000 \$ répartis de la façon suivante :

Exercices terminés le 30 juin		\$
2017		73 000
2018		59 000
2019		45 000
2020		45 000
2021		41 000
		<u>263 000</u>

Les obligations contractuelles et les engagements seront financés à partir du fonds de roulement.

Arrangements hors bilan

En date du présent rapport de gestion, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

En date du présent rapport de gestion, la Société a 114 239 498 actions ordinaires émises et en circulation, 8 056 798 options d'achat d'action en circulation et 96 701 bons de souscription en circulation.

Évènement postérieur à la date du bilan

Projet Horne 5 – Droit de rachat et redevance

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits et possède un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute partie ou de la totalité des concentrés et autres produits minéraux.

Facteurs de risque

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedar.com) avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si l'un ou l'autre des risques décrits se matérialise, ou si d'autres se produisent, les activités de la Société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière pourraient subir de sérieux préjudices et les investisseurs pourraient perdre la totalité de leur investissement.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Ces facteurs de risque pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à l'entreprise et aux activités de Falco.

Risques reliés aux activités minières

Les activités minières sont ou seront exposées à tous les dangers et risques indirectement reliés à l'exploration, au développement et à la production de ressources et de réserves minérales, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues et d'autres conditions comme des pressions dans les formations rocheuses, des incendies, des pannes de courant, des inondations, des explosions, des effondrements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre qui sont appropriés, de tels risques pouvant entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement qui, malgré une évaluation rigoureuse, l'expérience et le savoir, ne peuvent être éliminés ou atténués adéquatement. Falco peut également être tenue responsable de la pollution, d'effondrements ou de dangers contre lesquels elle ne peut souscrire d'assurance ou choisit de ne pas en souscrire. Le paiement de ces dommages non assurés peut avoir un effet néfaste important sur la situation financière de Falco.

D'importantes dépenses sont nécessaires pour concevoir des procédés métallurgiques et construire sur un site donné des installations d'exploitation et de traitement. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité des infrastructures ; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles ; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à la production autorisée, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement.

De plus, le projet Horne 5 de Falco est situé à proximité d'une fonderie importante détenue par une tierce partie et est liée par contrat à obtenir des autorisations de temps à autre auprès de cette tierce partie pour réaliser certaines activités qui pourraient affecter ou avoir une incidence sur le fonctionnement de la fonderie; ces autorisations pourrait engendrées des délais additionnels et, si elles sont accordées, pourraient inclure, sans s'y limiter des mesures d'atténuation des risques et une indemnisation complète en faveur de cette tierce partie.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de Falco sont à l'étape de l'exploration et Falco n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité des infrastructures ; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles ; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à la production autorisée, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Falco désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que Falco n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de Falco seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Il n'existe aucune garantie que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ou qu'une des propriétés de Falco atteindra l'étape de la production commerciale. Si Falco découvre une minéralisation rentable, elle ne dispose pas, par elle-même, de moyens financiers suffisants pour mener une mine au stade de la production commerciale. Étant donné que Falco n'a pas de propriété ayant des réserves prouvées et compte tenu des facteurs de risque énumérés ci-dessus, il est peu probable que Falco enregistre des profits dans un avenir prochain.

Questions de réglementation

Les activités de Falco sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment les ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires qui interdisent ou réduisent les activités ou imposent des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Falco peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de Falco ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Falco et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Permis et autorisations

Les activités de Falco nécessitent des permis de différentes autorités gouvernementales. Falco est d'avis qu'elle détient tous les permis requis pour les activités qu'elle poursuit actuellement, conformément aux lois et règlements pertinents, ou qu'elle est en voie de les obtenir. Ces permis sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la réglementation et de diverses conditions d'exploitation. Il n'existe aucune garantie que Falco sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires pour poursuivre ses activités minières, construire des mines ou des installations de traitement et entreprendre l'exploitation de n'importe laquelle de ses propriétés d'exploration. De plus, si Falco entreprend l'exploitation de n'importe quelle propriété d'exploration, elle devra obtenir les permis requis et s'y conformer, lesquels peuvent comprendre des conditions particulières en matière de procédures opérationnelles, d'utilisation de l'eau, du dépôt de différents matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, de l'élimination des résidus, des déversements, des études environnementales, de plans de fermeture et de restauration et des garanties financières. Il n'existe aucune garantie que Falco sera en mesure d'obtenir ces permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à n'importe laquelle de leurs exigences.

Titres de propriété

Bien que Falco ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de n'importe laquelle de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question, plus particulièrement le gîte Horne 5. De tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de Falco dans ses propriétés. De plus, Falco a des droits contractuels aux minéraux compris dans le projet Horne 5 mais n'a pas encore obtenu tous les droits miniers.

Revendication territoriale

En date du présent rapport de gestion, aucune des propriétés dans lesquelles Falco a des intérêts n'est assujettie à une revendication territoriale par les Autochtones. Toutefois, rien ne garantit que cette situation sera la même dans le futur.

Concurrence

Les activités de Falco sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Falco résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

participation dans des projets prometteurs, Falco sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que Falco ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Falco pourrait éprouver des difficultés à attirer et à retenir des gestionnaires compétents pouvant contribuer à la croissance de son entreprise, ce qui pourrait nuire de manière importante à l'entreprise et à la situation financière de Falco.

Falco est dépendant de certains membres de la direction, en particulier son président et chef de la direction. La perte de ses services peut avoir une incidence défavorable sur Falco.

Falco est dépendante des services des principaux dirigeants et d'autres employés hautement qualifiés qui œuvrent au développement des objectifs de la Société ainsi qu'à la recherche de nouvelles occasions de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou l'incapacité d'attirer et de retenir d'autres employés hautement qualifiés dont elle a besoin pour mener à bien ses activités pourrait nuire de manière importante à l'entreprise et à la situation financière de Falco. En outre, bien que certains des dirigeants et administrateurs de Falco possèdent une expérience dans le domaine de l'exploration de propriétés minières productrices, Falco continue de dépendre dans une large mesure d'entrepreneurs et de tiers dans le cadre de ses activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et ces tiers seront disponibles pour réaliser des activités pour le compte de Falco ou qu'ils le seront selon des modalités acceptables sur le plan commercial.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de Falco agissent à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres sociétés engagées dans des activités d'exploration et de développement de ressources naturelles. De telles associations pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera conforme à leurs devoirs et obligations de transiger de façon équitable et de bonne foi avec Falco et ces autres sociétés. De plus, ces administrateurs et dirigeants déclareront leur intérêt et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Mise en marché

La mise en marché des minéraux dépend de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Falco. Ces facteurs comprennent les fluctuations du marché et la réglementation des gouvernements relativement aux prix, aux impôts, aux redevances, aux productions autorisées, aux importations et aux exportations. L'effet de ces facteurs ne peut être évalué de façon précise.

Risques non assurés

Falco pourrait être tenue responsable de certains événements, y compris la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels elle ne pourrait être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer, étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de sommes à cet égard pourrait entraîner la perte des éléments d'actif de Falco.

L'estimation des ressources minérales a une part d'incertitude

Les données en matière de ressources minérales ne sont que des estimations. Ces estimations constituent l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats du forage et les normes du secteur. Même si Falco croit que les estimations des ressources minérales, selon le cas, des propriétés dans lesquelles elle détient une participation directe constituent les meilleures estimations établies, l'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et l'exactitude de l'estimation de ressources minérales est fonction de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques et des hypothèses utilisées ainsi que de l'interprétation donnée à des renseignements techniques et géologiques. Toute estimation de ressources minérales comporte une grande part d'incertitude; les gisements réels et la viabilité économique d'un gisement peuvent être très différents des estimations. Les ressources minérales estimées peuvent devoir être révisées en fonction des fluctuations du prix de l'or ou d'autres minéraux, de nouvelles activités d'exploration et de développement et de la production réelle. Ceci pourrait avoir une incidence néfaste considérable sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, les taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

influent ces estimations. En outre, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales soit en fin de compte reclassée dans la catégorie des réserves minérales prouvées ou probables. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée.

Toute acquisition ou coentreprise peut être accompagnée de risques

Falco peut évaluer de temps à autre des occasions d'acquérir seule ou en partenariat des entreprises et des actifs miniers. Ces acquisitions et coentreprises peuvent être de taille considérable, modifier l'ampleur des activités de Falco et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. La capacité de Falco de repérer des candidats et partenaires valables pour ses cibles d'acquisitions et de coentreprises, d'acquérir ces cibles seule ou en partenariat selon des modalités acceptables et de réussir à intégrer leurs activités commerciales aux siennes conditionnera le succès qu'obtiendra Falco dans ses activités d'acquisitions et de coentreprises. Les acquisitions ou coentreprises s'accompagnent de risques, comme la difficulté d'assimiler les activités commerciales et le personnel des sociétés acquises, l'interruption éventuelle des activités courantes de Falco, l'incapacité de la direction à maximiser la situation financière et stratégique de Falco en réussissant à intégrer les entreprises ou les coentreprises ainsi que les actifs acquis, les frais supplémentaires liés à l'amortissement d'actifs incorporels, le maintien de l'uniformité des normes, des contrôles, des procédures et des politiques, l'affaiblissement des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs en raison de l'intégration d'un nouveau personnel de direction, la dilution des avoirs des actionnaires existants de Falco ou des participations de Falco dans ses filiales ou actifs en raison de l'émission d'actions en vue de régler les acquisitions ou la décision d'attribuer des bénéfices ou d'autres participations à un partenaire et les éventuels passifs inconnus liés aux entreprises et aux actifs acquis. Il n'y a aucune certitude que Falco réussira à surmonter ces risques ou les autres problèmes qui surviennent dans le cadre d'acquisitions ou de coentreprises. Les actionnaires pourraient ne pas avoir le droit d'évaluer le bien-fondé ou le risque d'une future acquisition ou coentreprise dans laquelle Falco aurait décidé de s'engager, sauf si les lois et règlements applicables l'exigent.

Les activités de Falco sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution

Les activités de Falco sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, Falco n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de Falco d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que Falco développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Falco peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de Falco, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de Falco. Rien ne garantit que Falco sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance, les résultats d'exploitation et la situation financière de Falco.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses en immobilisations substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

d'installations de production ; b) l'accès au financement et les coûts de financement ; c) les coûts de production continus ; d) les prix des métaux ; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales liées à d'anciennes activités d'exploration) ; f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études techniques tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Facteurs indépendants de la volonté de Falco

La rentabilité potentielle des propriétés minières dépend de plusieurs facteurs qui sont indépendants de la volonté de Falco. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, hautement volatils, peuvent éventuellement faire l'objet de mesures d'établissement, de stabilisation et de contrôle par un gouvernement et sont sensibles aux changements qui surviennent dans les contextes national, international, politique, social et économique. Le taux de récupération des minéraux dans le minerai exploité (en supposant que l'existence de ces dépôts miniers soit reconnue) peut varier de celui qui est constaté lors des tests et une diminution du taux de récupération aura des répercussions négatives sur la rentabilité et possiblement sur la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité est également tributaire des frais d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de la conformité environnementale et d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté de Falco qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, l'accès à des fonds pour l'exploration et le développement et les coûts qui y sont associés ainsi que d'autres coûts sont de plus en plus difficiles à prévoir, voire impossibles. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière de Falco.

Falco pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de Falco. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de Falco ou de futures installations de traitement ; causer des blessures personnelles ou le décès ; une atteinte à l'environnement ; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci ; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation ; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Falco pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Falco.

Risques et dangers à l'environnement

Falco est assujettie à la réglementation environnementale sur les divers territoires où celle-ci évolue. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et de la remise en état du territoire. Elles établissent aussi des limites relativement au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. Les lois environnementales évoluent vers un resserrement des normes et de leur mise en application, vers une augmentation des amendes en cas d'infraction, vers davantage de rigueur dans les évaluations environnementales des projets envisagés et vers un accroissement du degré de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Rien ne garantit que les changements qui seront apportés à la réglementation environnementale n'auront pas, le cas échéant, des effets défavorables sur les activités de Falco. Des risques environnementaux peuvent être présents sur les propriétés sans que Falco en ait actuellement connaissance, ceux-ci ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants. Les coûts liés à la remise en état sont incertains et les estimations des dépenses prévues par la direction peuvent différer des dépenses réelles nécessaires.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Fluctuation du cours des actions de Falco

Le cours des actions de Falco est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de Falco, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions de Falco.

Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles de divulgation de l'information à l'interne

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs émergents, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent, à l'exception de certains montants, pour l'année précédente, à l'état de la perte et du résultat global, qui ont été reclassés pour se conformer aux normes de présentation de l'année courante : les frais de dépôt, de promotion et de relations avec les investisseurs et les actionnaires ont été reclassés dans les frais de relations avec les investisseurs et les actionnaires.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités le 29 septembre 2016.

Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans chacun des états financiers intermédiaires résumés non audités trimestriels pour la période du 1^{er} juillet 2015 jusqu'au 31 mars 2016 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

Les conventions comptables significatives de Falco ainsi que les normes comptables émises mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR, au www.sedar.com.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR, au www.sedar.com.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR, au www.sedar.com.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques dans les présentes, certains renseignements dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs concernant les activités, les opérations, les plans, la performance financière et la situation financière de Falco. Il est souvent possible, mais pas toujours, de reconnaître les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots et de ces expressions, y compris leur forme négative, selon lesquels certaines mesures, certains événements ou certains résultats peuvent, pourraient ou devraient se produire, être pris ou se réaliser. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les plans, les résultats, la performance ou les réalisations de Falco soient en réalité sensiblement différents des plans, des résultats, de la performance et des réalisations qui ont été exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, une différence importante entre les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, les liquidités disponibles, les coûts des transactions et les dépenses administratives qui sont réels par rapport à ceux anticipés ; des risques liés à des partenariats ou à d'autres activités conjointes ; les résultats réels des travaux d'exploration en cours ; des variations dans les ressources minérales, la production minérale, les teneurs ou les taux de récupération ainsi que des variations dans les efforts d'optimisation et les ventes ; des délais dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement ou des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction ; les risques non assurés ; l'évolution de la réglementation ; l'obtention des autorisations, permis, licences et titres miniers requis en temps opportun ; la disponibilité de la main-d'œuvre et son intégration ainsi que la disponibilité du matériel et de l'équipement et leur mise en place ; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes ; des impacts environnementaux imprévus sur les activités ; les impacts des activités de Falco sur les activités de tierces parties ; les prix courants ; des risques liés à la production, à la construction et à la technologie ; des risques liés aux activités et aux investissements nécessaires associés aux opérations, à l'élargissement des opérations ou aux opérations dans lesquelles Falco détient des intérêts ; des fluctuations du prix de l'or, de l'argent ou de tout autre métal et du taux de change ; une incertitude concernant la production future et les liquidités ; une incapacité de réaliser entièrement de nouveaux projets de développement, des agrandissements planifiés ou d'autres projets dans les délais prévus ; des changements défavorables des conditions du marché, des conditions politiques, des conditions économiques générales ou des changements défavorables des lois et des règlements de même nature ; des changements dans les paramètres du projet ; la possibilité de dépassement des coûts et dépenses d'un projet ou des coûts et dépenses non prévus ; des accidents, des conflits de travail, des protestations de la collectivité et des parties intéressées et d'autres risques inhérents au secteur minier ; un bris à l'usine, un bris d'équipement ou une défaillance des processus empêchant le fonctionnement normal planifié ; un risque de vice caché d'un titre de propriété ou d'une autre opposition ; des facteurs discutés dans la section « Facteurs de risques » ; les risques décrits dans les documents publics de Falco déposés sur SEDAR, au www.sedar.com.

En outre, les énoncés sur les ressources minérales et les onces d'équivalent en or sont des énoncés prospectifs, car ils supposent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Même si Falco a cherché à reconnaître les facteurs importants qui

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

(Signé) Luc Lessard

Luc Lessard

Président et chef de la direction

(Signé) Vincent Metcalfe

Vincent Metcalfe

Chef des finances

29 septembre 2016

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Tél. : (514) 905-3162
Courriel : info@falcores.com

Site web : www.falcores.com

Bureau de projet

161 avenue Murdoch
Rouyn-Noranda, Québec, Canada J9X 1E3

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil
Mario Caron, administrateur en chef
Hélène Cartier
Jim Davidson *
Claude Ferron
Paul-Henri Girard *
Luc Lessard *

* Non indépendants

Dirigeants

Luc Lessard, président et chef de la direction
Vincent Metcalfe, chef des finances
Claude Léveillé, vice-président aux relations
communautaires et aux ressources humaines
André Le Bel, secrétaire corporatif

Conseillers juridiques

Lavery, de Billy LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent des transferts

Services de transfert de valeurs TMX

Inscription en Bourse

Bourse de croissance TSX : FPC